

**DEMANDE DE TRANSFERT « ARRIVÉE » À L'UGA
ANNÉE UNIVERSITAIRE 2023-2024**

IDENTIFICATION

NOM		Prénom	
NOM D'USAGE/MARITAL		INES/INE/BEA	
Date de naissance		Lieu de naissance	
Adresse complète			
Code postal - Ville			
Mail		Téléphone	

Baccalauréat obtenu en : Série:

Académie de :

SITUATION UNIVERSITAIRE

Année universitaire	Université	Intitulé et niveau d'études	Résultats obtenus ⁽¹⁾

⁽¹⁾ ADM=Admis ; AJ=Ajourné ; AJAC=Ajourné autorisé à continuer ; EC=En cours

DEMANDE DE TRANSFERT DE MON DOSSIER ETUDIANT VERS L'UNIVERSITE GRENOBLE ALPES

Composante :

Adresse mail de la composante :

En vue d'une inscription en (*Niveau et libellé de la formation*) :

.....

L'intéressé(e) déclare sur l'honneur que les renseignements figurant ci-dessus sont exacts et qu'il ne fait l'objet d'aucune mesure de discipline ou d'exclusion. En cas de déclaration inexacte, la demande sera rejetée ou l'inscription annulée.

Fait à

Le **Signature de l'étudiant**

<p align="center">DECISION DE L'UNIVERSITE D'ORIGINE</p> <p><input type="checkbox"/> Favorable : l'établissement de départ s'engage à transmettre le dossier universitaire de l'étudiant à l'UGA via l'adresse mail qui figure ci-dessus</p> <p><input type="checkbox"/> Défavorable (<i>motif</i>) :</p> <p>Adresse mail :</p> <p>A Le</p> <p>Signature et tampon</p>	<p align="center">DECISION DU DIRECTEUR DE LA COMPOSANTE DE L'UNIVERSITE GRENOBLE ALPES</p> <p><input type="checkbox"/> Favorable</p> <p><input type="checkbox"/> Défavorable (<i>motif</i>) :</p> <p>A Le</p> <p>Signature du Directeur de la Composante</p>
--	--

PROCEDURE DE TRANSFERT DE DOSSIER

La procédure de transfert est **obligatoire** pour tout étudiant souhaitant changer d'université et s'inscrire en licence, en master ou dans une autre formation. (*Article D612-8 - Décret n°2013-756 du 19 août 2013 - art. et D612-7 - Décret n°2018-172 du 9 mars 2018 - art. 3*).

Vous venez **d'une autre université** et vous souhaitez **vous inscrire à l'Université Grenoble Alpes (UGA)**.

Vous devez obtenir **l'autorisation** et **l'avis favorable** de **l'UGA**, ainsi que **l'avis favorable** de votre **université d'origine**.

Vous devez donc effectuer **une demande de transfert de votre dossier universitaire**.

Si vous avez déjà rempli une demande de transfert « **départ** » auprès de votre université **d'origine**, et que l'Université Grenoble Alpes a émis un **avis favorable** à votre inscription (avis complété, signé, visé par l'UGA) ; votre démarche **a déjà été effectuée**.

Dans le cas contraire, il faut remplir ce formulaire transfert « **arrivée** »

COMMENT FAIRE ?

☞ **Renseignez** ce formulaire puis **transmettez-le** pour avis et signature au service scolarité de la composante où vous souhaitez vous inscrire à l'UGA :

Mme Anne KOEHLIN - Bureau D1
UFR Sciences de l'Homme et de la Société
1251 avenue Centrale - 38400 St Martin d'Hères
04 76 74 34 43

☞ Une fois le document **signé par l'UGA**, veuillez transmettre le formulaire à votre université d'origine.

Elle devra vous le retourner **signé** et **tamponné**.

Vous devrez ensuite le déposer dans vos pièces justificatives sur la plateforme SNPJ ou bien l'envoyer directement au service scolarité de votre composante.

Cette démarche déclenchera **la transmission de votre dossier étudiant**, par votre ancienne université à la composante dans laquelle vous souhaitez vous inscrire à l'UGA.